# LE BILAN DE COMPÉTENCES

## POUR QUI ?

L'accès au bilan de compétences est défini par le code du travail (aux articles L. 6313-1, L.6313.10, L6322-42 à L. 6322-51 et R. 6322-32 à R. 6322-63 et l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux Bilans de Compétences des agents publics).
Le Bilan de Compétences s'adresse à toute personne active, notamment : les salariés du secteur privé et public, les professions indépendantes et enfin les demandeurs d'emploi.

## DURÉE

Le Bilan de Compétences se déroule sur une durée maximale de 24 heures avec une amplitude moyenne de 12 semaines.

## OBJECTIFS

- Faire le point sur votre parcours : Analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos motivations
- Définir votre projet professionnel et le cas échéant, votre projet de formation
- Utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

## CONTENU ET DEROULEMENT

L'efficacité du Bilan de Compétences, son contenu et sa méthodologie sont définis par le Code du Travail. Il doit donc obligatoirement comprendre 3 phases distinctes.

1er rdv sans engagement et gratuit

### APPRENDRE À NOUS CONNAÎTRE

45min*

- Organisation des différentes étapes et du calendrier prévisionnel
- Établissement d'un devis
- Transmission d'une convention de réalisation

### 1 PHASE PRÉLIMINAIRE

2h*

- Définition et analyse détaillée de la nature de vos besoins avec votre consultant-référent
- Formalisation des attentes et des objectifs

### 2 PHASE D'INVESTIGATION

20h*

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Identification des aptitudes et compétences.
- Repérage des éléments transférables
- Découverte des ressources et potentiels inexploités Réflexion sur le ou les projet(s) professionnel(s)

### 3 PHASE DE CONCLUSION

2h*

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recensement de facteurs susceptibles de favoriser la réalisation du projet et le cas échéant d'un projet de formation
- Finalisation du plan d'action
- Rédaction et réception du document de synthèse

### ENTRETIEN DE SUIVI

30min*

- Point sur l'avancement du projet 6 mois après la fin de votre bilan de compétence

* durées indicatives

→ **Contenu des 24 heures d'accompagnement :** 13 à 16 heures d'entretiens en face à face, le plus souvent réparties en 5 à 6 séances de 2h30 à 3h00. Entre chaque entretien, un temps de réflexion et de travaux personnels tutorés est nécessaire (8 heures minimum).

→ Au préalable et afin de vous permettre de faire le meilleur choix de partenaire, RETRAVAILLER SUD OUEST vous propose un entretien gratuit et sans engagement pour faire connaissance.
Nous nous engageons également sur un suivi téléphonique à 6 mois à l'issue du Bilan de Compétences.

## MODALITÉS DE LA FORMATION

### *Modalités d'inscription :*

Avant toute inscription, vous nous contactez pour un premier échange téléphonique nous permettant ainsi d'identifier votre profil, vos besoins et vos attentes en termes d'accompagnement, de disponibilité et d'accessibilité.

Vous serez ensuite recontacté sous 48h maximum par le consultant sélectionné par nos soins au plus proche de votre demande pour convenir d'un entretien préalable individuel (gratuit et sans engagement). Cet entretien peut se dérouler à votre convenance sur site ou en distanciel. Il permet non seulement de vous présenter la démarche de bilan, la méthode et les outils proposés mais aussi de faire votre connaissance, d'expliciter vos motivations dans cette démarche, d'échanger sur vos projets potentiels. Le consultant en charge de cet entretien sera votre interlocuteur pendant toute la durée du bilan.

À l'issue de la première rencontre, et après un temps de réflexion, nous vous remercions de nous contacter pour confirmer votre engagement. Nous vous guiderons dans les démarches pour finaliser votre inscription et rechercher les financements. Un devis est transmis sur demande.

Un calendrier prévisionnel personnalisé est établi selon vos disponibilités et la modalité de réalisation définie (sur temps de travail ou hors temps de travail ; présentiel – distanciel – mixte).

Les délais de traitement de votre inscription dans notre organisme sont de 2 à 5 jours ouvrés. Cependant, les délais de traitement de vos demandes de financement dépendent du dispositif retenu et de l'organisme qui délivre l'accord.

### *Modalités d'entrée :*

Après l'accord de la prise en charge financière du Bilan et la validation des éléments contractuels (signature d'une convention le cas échéant), vous commencez votre bilan sur le lieu de réalisation choisi.

### *Délais d'accès :*

Entrée sous 8 jours à compter de l'accord de votre financement.

### *Modalités d'accueil et moyens techniques :*

3 formules vous sont proposées :
• **En présentiel sur le site de votre choix :** Bureaux d'entretien individuel garantissant des échanges en toute confidentialité avec l'accès à un Espace Ressources équipé en informatique et documentation emploi/formation.
• **En distanciel :** dans un lieu de travail sécurisé accessible à ses membres sur rendez-vous via notre plateforme collaborative GLOWBL. Son ergonomie permet de garantir la spontanéité et la fluidité de vos échanges avec notre consultant.
• **Mixte :** alternance distanciel et présentiel selon vos besoins et disponibilités

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

**1. Méthodes et outils :**
Toutes les actions du Bilan de Compétences sont menées de manière individuelle. Les entretiens sont confidentiels, personnalisés et s'appuient sur des méthodes et outils fiables et reconnus.
• Livret bilan élaboré en interne et regroupant plusieurs outils, notamment : grilles d'analyse de la trajectoire passée et du parcours professionnel, questionnaire de personnalité et d'intérêts professionnels, analyse SWOT des points forts/points sensibles, portefeuille de compétences, support enquêtes métiers, bilan des recherches, formulation du projet et/ou des alternatives, guide plan d'action et développement réseau
• Techniques de coaching selon une approche systémique, mises en situation, retours d'expériences
• Questionnaires et tests d'orientation les plus récents (Parcouréo - Explorama)
• Questionnaire de personnalité et de développement : Alter Ego – HEXA 3 D - IRMR – NV7 – NV5R
• Évaluation des aptitudes et du potentiel (Cartes Feed-Back Game, photolangage)
• Outils, méthodes et solutions additionnels, selon les cas (le Guide des Ressources Emploi, Cartes Edition Qui Plus Est et)
• Travaux personnels tutorés : préparation des séances, réflexion et recherches documentaires à partir de la méthodologie remise par RETRAVAILLER SUD-OUEST (livret support bilan), réalisation d'enquêtes métiers auprès de professionnels, appropriation des résultats.

Vous bénéficierez de l'expertise d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée (dont des psychologues du travail spécialisés) tenue au secret professionnel et formée aux règles déontologiques des Bilans de Compétences.

**2. Moyens mis à disposition**
• Un centre de ressources avec un accès internet et à une documentation spécialisée dans les champs de la formation et de l'orientation (papier et numérique)
• Un réseau de professionnels susceptibles d'être sollicités pour mener vos enquêtes métiers.

## MODALITÉ D'ÉVALUATION VALIDATION :

Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long du bilan pour mesurer votre progression quant à la démarche engagée.

**Au cours du bilan**
• Des points réguliers sont réalisés avec le consultant notamment à partir du livret bilan transmis.
• Un temps est dédié en début de chaque séance sur vos prises de conscience, le suivi de vos acquis ainsi que l'évolution de votre réflexion.
• La signature d'une feuille de présence atteste du suivi régulier et du respect du planning établi.

**En fin de bilan**
• Remise d'un document de synthèse, que vous avez corédigé avec le consultant. Cette synthèse est confidentielle et vous en êtes le seul destinataire. A votre demande, elle peut être transmise à l'opérateur du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) ou à votre employeur.
Nous ne conservons aucune trace nominative des documents ayant servi à la réalisation de votre Bilan sauf sans votre accord et ce pour une durée maximale de 12 mois.
• Questionnaire d'auto-évaluation « à chaud »

**6 mois après la fin du bilan**
• Entretien individuel de suivi téléphonique : évaluation de l'état d'avancement du projet et des difficultés rencontrées
• Questionnaire d'évaluation « à froid »

## *Certification :*

Non certifiant

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos « référents handicap » vous apportent leur écoute et étudient avec vous toutes les adaptations nécessaires au bon déroulement de votre formation.
Tous nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Pour plus d'information, contactez :
handicap@retravailler-sudouest.org

## PRIX

Variable selon votre situation. Merci de nous consulter pour obtenir une information tarifaire personnalisée.

## FINANCEMENT

• Le bilan de compétences est éligible au financement du compte personnel de formation (CPF) pour les demandeurs d'emploi et les salariés. Votre rémunération est maintenue si le bilan a lieu sur votre temps de travail. Cependant, vous devez avoir au préalable l'accord de votre employeur.
• Il peut être également financé dans le cadre du plan de développement des compétences, à l'initiative de l'entreprise. Votre consentement est obligatoire et votre refus ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement. Ce financement implique la signature d'une convention tripartite.
• D'autres financements peuvent également être mobilisés en fonction de votre situation et de votre statut (Pôle Emploi, AGEFIPH, Région) et font l'objet d'une convention spécifique.

## LIEUX DE REALISATION

Dordogne : Périgueux – Bergerac
Gironde : Bordeaux –Eysines - Pessac
100% distanciel

Pour plus d'information concernant les conditions d'accès et les modalités d'accueil de l'établissement de votre choix en consultant la page dédiée sur notre site internet : www.retravailler-sudouest.org

## CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

contact@retravailler-sudouest.org
Gironde : 05 56 08 29 58
Dordogne : 05 53 24 57 34